

Selon le ministère de l'Economie et des Finances, le niveau d'emploi des femmes dans la fonction publique s'établit à 36 pour cent. Les femmes occupent 14 pour cent des emplois supérieurs, 10 pour cent des postes de chefs de division et 16 pour cent des postes de chefs de service.

Le taux de féminisation est particulièrement élevé dans le secteur de l'éducation (92 893). Près de 19 000 femmes travaillent comme secrétaires, et 14 144 comme infirmières.

Nombre d'entre elles souffrent de discrimination lorsqu'elles tentent d'atteindre des postes à responsabilité. Hakima travaille dur depuis des années, dans l'espoir de prendre le poste de son directeur. Mais lors du départ à la retraite de ce dernier, le poste a été donné à "un homme moins performant que moi de l'avis de tous".

"On m'a fait comprendre indirectement que la responsabilité est plutôt masculine", explique-t-elle. "La déception a fini par me gagner et s'est répercutée négativement sur mon travail."

Dans le secteur privé, le taux de féminisation s'est certes amélioré, mais il reste encore peu élevé par suite de facteurs économiques, démographiques et culturels, selon le ministère du Travail. Il existe "un écart important entre les deux sexes", lié à "l'environnement social et culturel qui limite les opportunités de participation de la femme à la vie active". Le travail des femmes en-dehors de la maison est considéré comme "secondaire et acceptable uniquement lorsqu'il est nécessaire".

Selon le ministère des Finances, le taux d'emploi chez les hommes est de 68,6 pour cent, tandis qu'il n'est que de 23,3 pour cent chez les femmes. Cette inégalité peut s'expliquer par un certain nombre d'obstacles qui empêchent la promotion et le développement des femmes dans des emplois salariés. Ils sont liés à la difficulté rencontrée par les organes de contrôle à relever les infractions à la législation du travail commises à l'encontre des femmes salariées.

La principale revendication des femmes travaillant dans le secteur privé tient aux écarts de salaire. Selon le ministère de l'Industrie et du Commerce, l'activité des femmes se concentre dans le secteur manufacturier, où leur rémunération est de 7,6 pour cent inférieure à celle des hommes.

La sociologue Samira Kassimi affirme que les femmes acceptent souvent cette situation, et que "pour accéder aux postes à responsabilité, elles doivent faire preuve d'une parfaite excellence".

Saloua Ktiri, cadre moyenne dans une grande entreprise, déclare à Magharebia que son prédécesseur touchait presque le double de son salaire, alors même que les responsables se plaignaient de son travail.

"Pour ma part, je ne récolte que les encouragements pour les efforts que je fournis", explique-t-elle. "Mais sur le plan des indemnités, je me sens lésée, même si j'ai protesté à plusieurs reprises."

Les femmes sont souvent plus sérieuses que leurs collègues masculins et sont moins exigeantes au niveau du salaire, affirme Hicham Mestafaoui, gérant d'une entreprise, mais "cette situation est en train de changer".